

Arcachon, le 5 mars 2022

Objet : Taxe apprentissage 2022



Donnez du sens à votre impôt !

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, depuis janvier 2020, les entreprises peuvent verser directement la taxe d'apprentissage aux établissements scolaires habilités à la recevoir, et nous le sommes !

Au moment où vous allez décider de répartir votre taxe d'apprentissage pour l'année 2022, je vous sollicite afin que vous le fassiez au profit de notre établissement.

Affaire suivie par  
Jean-François LUCAS  
DDFPT

Tél 05.57.52.72.40

Fax 05.57.52.72.48

Courriel  
[jean-francois.lucas@ac-bordeaux.fr](mailto:jean-francois.lucas@ac-bordeaux.fr)

Un établissement, qui compte aujourd'hui plus de 700 jeunes en formation professionnelle, sous statut scolaire au Lycée Professionnel et Technologique et également en formation continue avec le GRETA.

Du CAP au Bac +2, nous nous employons au quotidien à faire s'exprimer les talents de nos apprenants autour des projets et des valeurs que nous portons : excellence, innovation, audace, solidarité, proximité et enthousiasme !

Grâce à votre contribution, nous pourrons :

<http://www.lycee-condorcet-arcachon.fr>

- Engager nos ressources sur des équipements matériels performants et des pratiques pédagogiques innovantes ;
- Être audacieux sur des projets d'envergure nationaux et internationaux (participation à des concours professionnels, mobilité professionnelle) ;
- Exprimer notre solidarité par nos engagements dans les collaborations entreprises (accompagnement dans le recrutement de vos futurs collaborateurs, mises en œuvre d'actions commerciales à vocation pédagogique et de prestations extérieures...);
- Être à l'écoute et répondre aux besoins en formation que vous exprimez et que nous souhaitons développer pour satisfaire votre demande de proximité ;
- Encourager enfin les initiatives entrepreneuriales de nos apprenants avec enthousiasme et ferveur !

Lycée des Métiers Condorcet  
1, avenue Roland Dorgelès  
BP 134  
33311 ARCACHON Cedex

En cette période, je sais combien vous êtes sollicités par de nombreux établissements scolaires.

Vous trouverez ci-joints le formulaire de versement, ainsi que notre flyer de présentation.

Choisir notre établissement, c'est donner du sens à votre impôt ; c'est faire le choix d'une dynamique de formation et d'un développement que nous souhaitons constant pour contribuer à l'insertion professionnelle de nos apprenants dans les meilleures conditions.

Au nom de tous les jeunes et de toute l'équipe pédagogique du Lycée des Métiers Condorcet d'Arcachon, je vous remercie par avance très sincèrement pour votre contribution, et reste à votre écoute pour toutes informations supplémentaires.

Jean-François LUCAS

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques.